

Les Elections 2017

Vous allez recevoir votre nouvelle carte d'électeur entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2017

Présidentielles

1^{er} tour : 23 avril

2^{ème} tour : 7 mai

Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours : si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, un second tour a lieu quatorze jours plus tard où seuls peuvent se présenter les deux candidats arrivés en tête au premier tour après retrait éventuel de candidats mieux placés

Législatives

1^{er} tour : 11 juin

2^{ème} tour : 18 juin

(4 et 18 juin pour les Français de l'étranger) afin d'élire les députés de la XV^e législature de la V^e République.

Les 577 députés qui composent l'Assemblée nationale sont élus selon le scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans chaque circonscription. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Si aucun des candidats ne satisfait ces conditions, un second tour est organisé pour lequel ne peuvent se maintenir que les candidats du premier tour ayant réuni au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Si cette exigence est satisfaite par aucun ou un seul candidat, les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages peuvent se présenter à ce second tour. Au second tour, est élu le candidat qui arrive en tête.

Ce nouveau bulletin d'information est l'occasion de vous rendre compte des réalisations de l'année 2016 et des projets pour 2017, les finances de la commune sont également présentées.

Nous nous efforçons d'être le plus exhaustif possible, afin que chacun sache ce qui se passe au sein de la municipalité. Nous sommes très vigilants quant aux dépenses de fonctionnement afin de palier à la diminution cette année encore des dotations de l'état.

Nous restons attentifs afin de préserver les intérêts de la commune et de ses habitants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Bien à vous.

Le Maire,
Henri VALETTE



CARTE D'IDENTITE

A compter du 21 mars 2017 il faudra vous rendre à la Maire de Besse pour l'établissement ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité.

Cette mesure est prise par la préfecture dans le cadre du PPNG (Plan Préfecture Nouvelle Génération). Les demandes de cartes nationales d'identité seront traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

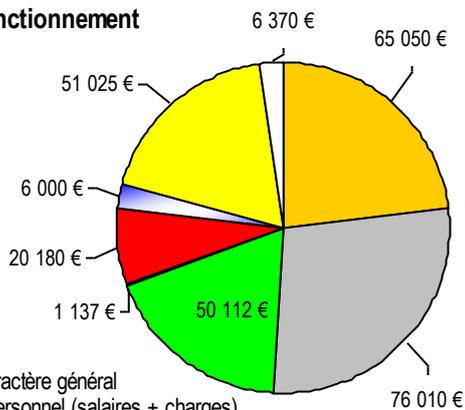
Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

Les budgets 2016

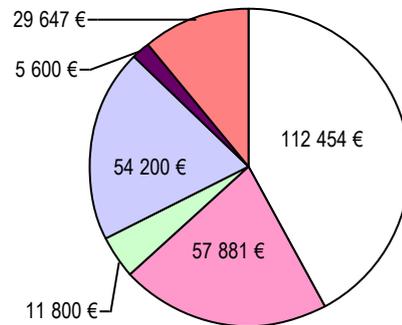
COMMUNE

Dépenses de fonctionnement



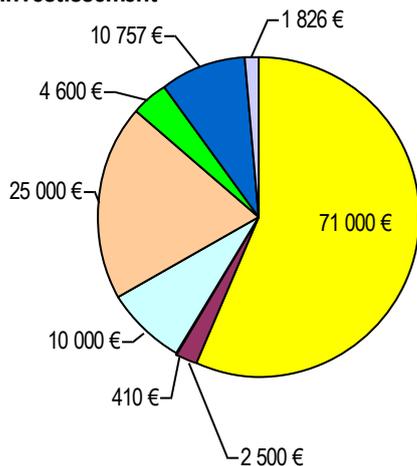
- Charges à caractère général
- Charges de personnel (salaires + charges)
- Charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- FNGIR et Fonds de péréquation
- Dépenses imprévues
- Virt à section Investissement
- Dotation aux amortissements

Recettes de fonctionnement



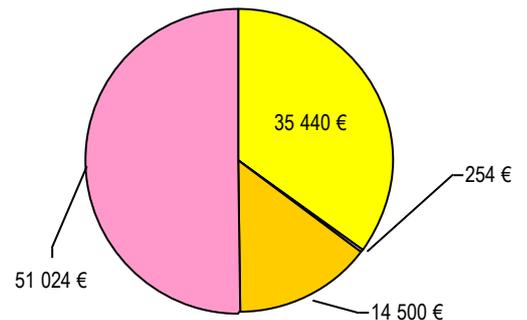
- Impôts et taxes
- Dotation et participation de l'Etat
- Produits de gestion courante (revenus des immeubles)
- Produits des services, du domaine et ventes...
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté

Dépenses d'investissement



- Voirie
- Désherbeur thermique
- Rénovation appartements La cure
- Emprunt
- Horizon on Line
- Etude Maison des Associations
- Accessibilité
- Dépenses imprévues

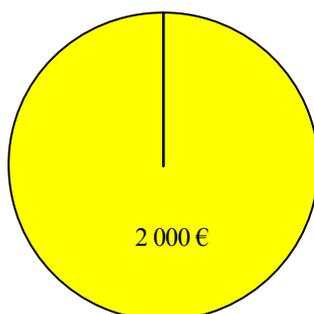
Recettes d'investissement



- Voirie
- Désherbeur thermique
- Rénovation appartements La cure
- Virt de la section fonctionnement

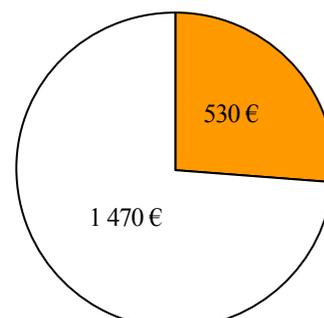
CCAS

Dépenses de fonctionnement



- Repas des Aînés + paniers

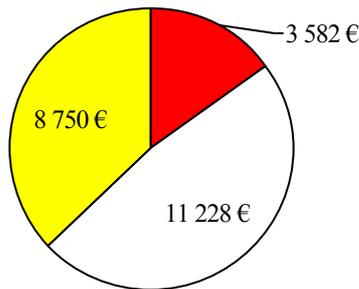
Recettes de fonctionnement



- Résultat n-1
- Virement du budget commune

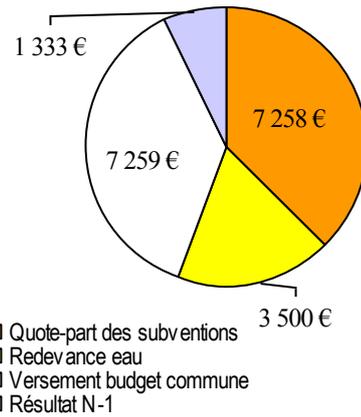
ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement



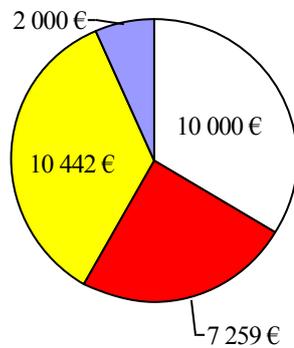
- Charges à caractère général (EDF, entretien...)
- Amortissements
- Charges financières (intérêts des emprunts)

Recettes de fonctionnement



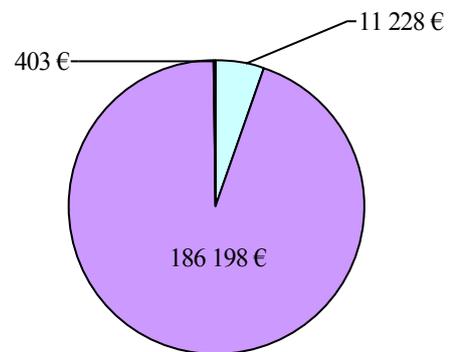
- Quote-part des subventions
- Redevance eau
- Versement budget commune
- Résultat N-1

Dépenses d'investissement



- Frais d'étude réseau
- Opération financière
- Emprunt
- Immobilisation

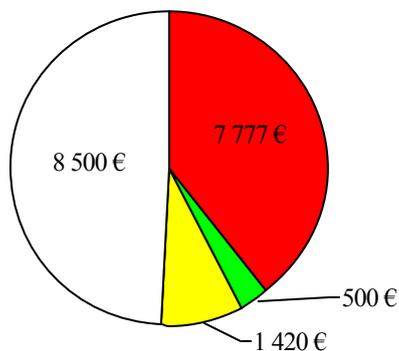
Recettes d'investissement



- Amortissement
- Excédent d'investissement reporté
- fcv a

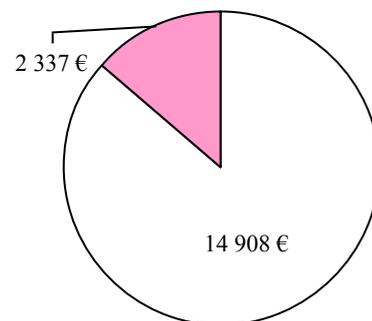
REGIE DES TRANSPORTS

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général (Assurance, carburant, ...)
- Dépenses imprévues
- Amortissement
- Salaires et charges

Recettes de fonctionnement



- Subvention CG
- Résultat N-1

L'année 2016

LES TAXES

Par délibération en date du 11 mars 2016, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'impositions :

TAXES	BASE 2016 PREVISIONNELLE	TAUX D'IMPOTS COMMUNAUX 2015	TAUX VOTES 2016	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2016
HABITATION	172 400	6.41	6.41	11 051
FONCIER BATI	131 900	9.83	9.83	12 996
FONCIER NON BATI	136 600	55.08	55.08	75 239
			Total	99 256

LOCATIONS

➤ Location des appartements

4 appartements loués :

- La Cure rez-de-chaussée gauche : 318.95 € / mois
- La Cure étage : 260.00 € / mois
- Au-dessus de l'école : 280.57 € / mois
- Au-dessus de la mairie : 259.19 € / mois

**Locations appartements
+ 11 495 €**



➤ Location de la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Compains :

**Locations salle des fêtes
+ 1 520 €**

Location pour une durée de 24 h		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion	Location groupements et associations agricoles
Habitants de la commune : but non lucratif	60 €	mise à disposition salle + 1 wc	300 €	Toutes structures sauf Associations de la commune	30 €
Habitants de la commune : but commercial	150 €				
Personnes extérieures : but non lucratif	120 €	option cuisine	100 €		
Personnes extérieures : but commercial	150 €				
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100 €		
Associations extérieures à la commune	150 €				
Location sanitaire + douches	50 €				

➤ Location des terres à vocation pastorale

Les tarifs de location n'ont pas augmenté par rapport au tarif 2015 (délibération de Conseil Municipal du 29 avril 2016).

**Locations des terres
+ 6 026 €**

DENEIGEMENT

	2013	2014	2015	2016
Coût	11 997.29 €	11 489.54 €	12 305.53 €	8 903.65 €
Subvention Conseil Départ.	5 789.12 €	3 147.70 €	0 €	0 €
Réserve SIVOM	-	1 888.83 €	0 €	0 €
Total à la charge de la commune	6 208.17 €	6 453.01 €	12 305.53 €	8 903.65 €

Une nouvelle convention vient d'être signée avec l'Entreprise GOMINARD, le marché est conclu pour l'hiver 2016-2017 avec possibilité de reconduction par décision expresse pour les hivers 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Part fixe : forfait journalier, payable du 17/11/2016 au 15/03/2017 hors week-end et jours fériés : 80 € / jour
Soit 85 jours x 80 € = 6 800 €

S'ajoute à cette part fixe :

2.30 € / km pour la mise en place sur la zone à déneiger.

3.30 € / km pour le travail de déneigement.

Coût de la fraise à neige : 120 € / heure de fonctionnement.

Le coût de la part fixe d'immobilisation du véhicule en 2016 était pris en charge par 3 communes : Compains, Valbelex, Espinchal.

La commune d'Espinchal vient de se retirer de cette viabilité hivernal, en conséquence à compter de l'hiver 2016/2017, ce coût sera supporté par la commune du Compains et du Valbelex.

ACTION SOCIALE

➤ La téléassistance

En 2016, le nombre de bénéficiaires est : 4 au 3^{ème} trim 2015 et 5 au 3^{ème} trim 2016.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie. La commune prend en charge une partie du coût.

➤ Participations communales versées au SIVOM de Besse pour ses différentes missions sociales

Portage des repas, aide à domicile, animation 3^{ème} âge, bus, frais de fonctionnement : 995.60 €.

➤ CCAS

Le 15 octobre, le repas offert aux seniors de la commune a été servi au Restaurant « Les Diablares » à Compains : 33 inscrits : coût : 1 320 €.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, fourni par « Les Douceurs du Cézallier » à Brion : coût : 35 € / colis personne seule et 50 € / colis couple.



Dissolution du CCAS au 1^{er} janvier 2017 (délibération du 14 janvier 2017)

A partir de 2017, les colis et repas des aînés seront imputés sur le budget de la commune.

➤ SIVOM * du Pays de Besse – Cézallier – Sancy (* Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant l'aide au ménage, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et les transports (Bus des Montagnes).

Le service d'aide à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les interventions ont lieu du lundi au samedi. Il apporte une aide à la réalisation de différentes tâches de la vie quotidienne. La

participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources.

Le portage de repas :

Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le

pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.60 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) :

Interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7 ; le forfait soins est intégralement pris en charge.

Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :

SIVOM
14 place du grand Mèze
63610 Besse et Saint Anastaise
Tél : 04.73.79.52.82

Horaires d'ouverture:
Lundi - mercredi : 8h-12h / 13h30-17h
Mardi - jeudi : 8h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h

L'ECOLE DE COMPAINS



Photo de classe école de Compains

Ecole primaire de Compains : Tél : 04.73.71.23.21

Institutrice : Florence LENEGRE
ATSEM : Corine GAY

➤ Le RPI Compains – Valbeleix

ECOLE DE COMPAINS : 10 enfants		ECOLE DE VALBELEIX : 9 enfants	
Maternelle Petite Section	3	CE1	4
Maternelle Moyenne Section	2	CE2	2
Maternelle Grande Section	1	CM1	1
CP	4	CM2	2

➤ Cantine

Suite à la hausse des tarifs pratiqués par la SOGIREST au 1^{er} septembre 2016 : 3.70 € le repas enfant, le tarif facturé aux familles est passé à 3.25 € le repas (les 0.45 cts restants étant pris en charge par la commune).

Suite à indisponibilité de Sylvie REBOISSON, le service de la cantine est assuré par Corine GAY depuis mi-septembre 2016.



➤ Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire est assuré désormais par le Conseil Départemental depuis le début de l'année.
L'Entreprise FAURE a été choisi pour assurer ce service.
Monsieur Marius VERDIER est le chauffeur du véhicule.



Dissolution de la régie des transports au 1^{er} janvier 2017
(délibération du 14 janvier 2017).

LES TRAVAUX

➤ Travaux Chapelle Saint Gorgon

Les travaux sont terminés pour un coût total de :

Association Sauvegarde du Petit Patrimoine de Compains	26 600 €
Commune de Compains	4 300 €
Subvention Département	4 500 €
Total	35 400 €

➤ Appartements « La Cure » étage et rez-de-chaussée droit et cage d'escalier

Dépenses TTC		Recettes	
Entreprise TINET plomberie	3 588.20 €	Subvention DETR	7 500.00 €
Entreprise DUBREIL électricité	6 865.54 €		
Entreprise BATTUT plâtrerie / peinture	24 508.58 €	Soit un coût ttc pour la commune	28 349.58 €
Dumeil Isoire : cuisine	782.68 €		
Brico dépôt : divers	104.30 €		
Total	35 849.58 €		



➤ Voirie

Réfection de la voirie :

Dépenses TTC		Recettes	
SOCAMA (frais d'étude)	3 583.20 €	Subvention département (FIC)	15 433.00 €
Marsols	25 448.40 €		
Brion	5 310.00 €		
Belleguette	19 759.20 €		
Chandelière	7 632.00 €	Soit un coût ttc pour la commune	46 299.80 €
Total	61 732.80 €		

➤ Girouette de l'église



Echange de la Girouette du clocher de l'église et pose d'un paratonnerre :

- Travaux réalisés par l'entreprise : Heur'Tech pour un montant de 2 456.40 € ttc
- Aide de la paroisse Sainte Marie des Lacs et des Couzes : 1 228.00 €



ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG

Suite au diagnostic du réseau de l'assainissement collectif du bourg, il s'avère que la 2^{ème} tranche de travaux doit être réalisée afin de préserver la station d'épuration.

En effet, à ce jour, trop peu d'habitations sont branchées au réseau et les eaux pluviales pour la partie non exécutée, ne sont pas séparées des eaux usées. L'arrivée d'eau claire et le faible apport d'eaux usées induisent un mauvais fonctionnement du traitement.

En conséquence, la 2^{ème} tranche de travaux sera réalisée sous réserve d'obtention des subventions (les demandes sont en cours auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental).

Le coût des travaux est estimé à environ 165 000 € ttc par l'étude.

Une taxe de branchement est à l'étude afin de limiter la participation de la commune. En effet, seuls les habitants des hameaux sont en zonage non collectif, des contrôles au titre du SPANC sont effectués et induisent la mise aux normes par les propriétaires. En conséquence, il est normal que le branchement des habitants du bourg à la station soit l'objet d'une participation financière à définir.

Une réunion publique devrait avoir lieu dans le courant du mois d'avril.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

AIDES PUBLIQUES DANS LE CADRE D'OPERATION GROUPEE DE REHABILITATION DES ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La commune informe les propriétaires d'habitation, disposant d'un assainissement non collectif non conforme, de l'existence d'aides publiques de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du conseil général du Puy de Dôme pour la réhabilitation de leur dispositif.

Ainsi, la commune de COMPAINS, en partenariat avec le SIVOM de la région d'ISSOIRE, réalise pour la deuxième année consécutive ce type d'opération et pour l'année 2016, 7 propriétaires ont déposés un dossier complet, dans les délais :

OPERATION GROUPEE DE REHABILITATION ANC - ANNEE 2016	
SECTEURS – COMMUNE DE COMPAINS	PARTICULIERS ELIGIBLES
CHAUMIANE	3
MARSOLS	3
BRION – (deuxième opération)	1

Ces aides publiques permettent un financement des travaux et études à un taux pouvant atteindre au maximum **80%** par habitation.

C'est pourquoi, la municipalité vous invite à saisir l'opportunité de ce dispositif d'aide, et à prendre contact avec le SIVOM de la Région d'ISSOIRE (Tel : **04 73 96 69 77** – greg.sivom@wanadoo.fr) pour plus de renseignements à ce sujet.



MODALITES D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (2017)

- Le dispositif ANC, classé non conforme, doit dater d'avant le 09/10/2009
- Achat de l'habitation avant le 01/01/2011
- Le dispositif doit présenter un critère de **danger pour la santé des personnes**
- Réalisation d'une étude de sol et de conception obligatoire, selon CCTP de l'Agence.
- Taux d'aide de **60%**
- Aide plafonnée à **8500 € TTC** de travaux et étude par habitation.
- Une entreprise professionnelle doit obligatoirement faire les travaux (Garantie décennale obligatoire).
- Mandat Agence / Particulier



MODALITES D'AIDES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 63 (2017)

- Tous les dispositifs ANC classés **non conforme avec danger à la personnel/risque environnemental** sont éligibles en priorité. Les **absences d'installation** sont susceptibles de prétendre à l'aide du CD63.
- Chaque SPANC ne peut déposer qu'un seul dossier de demande d'aide, par an, limité en nombre (39).
- Le taux unique d'aide aux particuliers est de **20%**.
- Aide plafonnée à, **7000 € HT** de travaux et **500 € HT** d'étude, par habitation.
- Dépôt d'un seul dossier unique avant le 15 Octobre de l'année, limité en nombre de demande (39 personnes).
- Existence d'un plan de zonage d'assainissement des communes opposable aux tiers.
- Convention commune/CD63/SIVOM

AUTRE DISPOSITIF - ECO PRET à TAUX 0%

L'Etat a par ailleurs voulu poursuivre son dispositif d'Eco-prêt à taux 0% spécifique pour la réhabilitation de l'ANC jusqu'en 2018, ci-joint le site officiel dédié (www.logement.gouv.fr/l-eco-pret-a-taux-zero-eco-ptz).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations	Montant de la subvention
LES AMIS DU FOIRAIL DE BRION	650 € *
CLUB ST GEORGES	250 €
SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE	125 €
LES PETITS MONTAGNARDS	125 €
COMITE DES FETES DE COMPAINS	-

La Communauté de Communes verse une subvention de 2 500 € à la commune de Compains pour les animations.

- Subventions aux associations : 1 150 €
 - Feu d'artifice : 2 000 €
 - Affiches foires de Brion : 180 €
- Coût : 3 330 € pour la commune

Rappel : allocation de subvention : 125 € par organisation de manifestation publique

* Concernant l'association « Les Amis du Foirail », participation à la location du parquet salon pour moitié soit 400 € et 2 animations soit 250 €

Publicité - Animations

FOIRES DE BRION

➤ Promotion :

Pour assurer la promotion des foires de Brion 2016, la commune de Compains a commandé à l'entreprise MATUSSIÈRE : 100 affiches A3 : coût 180 €

➤ Le 22 août 2016

Prise en charge par l'équipe municipale et des bénévoles du péage :

	2014	2015	2016
Véhicules	1 166 €	2 556 €	2 515 €
Exposants	1 596 €	1 277 €	954 €
Total	2 762 €	3 833 €	3 469 €



Merci à tous les bénévoles pour la réalisation péage / parking

➤ Les dates de foires pour 2017

- | | |
|---------------------|----------------------|
| ☺ Mai : 2 – 13 – 25 | ☺ Août : 7 – 22 |
| ☺ Juin : 16 – 24 | ☺ Septembre : 1 – 14 |
| ☺ Juillet : 22 | ☺ Octobre : 6 – 19 |

CONCOURS NATIONAL SAINT NECTAIRE



La commune organise conjointement avec le Syndicat du Saint Nectaire et les associations de la commune, le concours national qui se déroulera le 13 août 2017 sur le site de Brion.

Toutes les personnes intéressées pour l'organisation de cette manifestation sont les bienvenues.

CONCERT DU XIEME FESTIVAL DES MUSICALES DU PAYS DES COUZES 2017

Les Musicales du Pays des Couzes

Un concert aura lieu à l'église de Compains le 30 juillet à 17h00.

Au programme : le "Trio Romantique très apprécié du public depuis 2014 donnera les "Dumki" Trio N° 4 de DVORAK et le Grand Trio en ut mineur d'ONSLow.

Interprètes : Ensemble "Arc en Scène" en trio : Jean-Baptiste LHERMELIN, piano, Clément WURM, violon et Jean-Renaud LHOTTE, violoncelle.

INAUGURATION DE LA CHAPELLE ST GORGON

L'inauguration de la Chapelle St Gorgon aura lieu le 03/06/2017



FEU D'ARTIFICE

2016 : Feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et l'association des Petits Montagnards. coût : 2 000 €

2017 : Feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et le Comité des Fêtes : 21 juillet



L'année 2017

LES TRAVAUX

➤ **Enfouissement réseaux Brion-Bas :**

La commune de Compains souhaite poursuivre l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom sur le site de Brion Bas.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux		Subventions	
Eclairage public	12 000 €	SIEG (Eclairage Public)	6 000 €
France Télécom	7 500 €	FIC (France Télécom)	2 700 €
Fouilles BT et EP	35 000 €	SIEG (Fouilles BT et EP)	17 500 €
		Réserve Parlementaire	6 000 €
		Financement communal	22 300 €
Total	54 500 €	Total	54 500 €

➤ **2^{ème} tranche assainissement collectif bourg de Compains :**

Les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental sont en cours.
Une estimation du coût des travaux est réalisée (165 300 € ht).

Les travaux devraient être réalisés premier semestre 2017 sous réserve d'obtention des subventions.

➤ **Isolation des combles bâtiment Maire/Ecole et changement de l'éclairage de la mairie et de la salle des fêtes.**

Le 11 octobre 2016, le maire de Compains a co-signé avec Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, une convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier en tant que lauréat de l'appel à projet TEPCV.

Détails des coûts prévisionnels

Description	Montant HT	Fonds Transition Energétique		Collectivité	
Travaux d'isolation des combles du bâtiment accueillant la mairie et l'école	3 767 €	80 %	3 014 €	20 %	753 €
Remplacement des anciens éclairages par des appareils à LED	4 575 €	80 %	3 660 €	20 %	915 €
Total	8 342 €	80 %	6 674 €	20 %	1 668 €

➤ **Chauffage salle des fêtes**

Il s'agit d'un changement du mode de chauffage de la salle polyvalente de Compains (chauffage actuel hors service).
Le mode de chauffage choisi est un système de chauffage réversible.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Coût prévisionnel des travaux	16 000 €	Subvention DETR 2017 (30 % du ht)	5 040 €
Imprévus (5 %)	800 €	Subvention FIC 2017 Financement communal	5 040 € 6 720 €
Total	16 800 €	Total	16 800 €

➤ Poids public

Lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2016 : il est décidé :

- remise en état du poids public :
 - pour : 2
 - contre : 6
 - abstention : 1

Le Conseil Municipal décide donc à la majorité de combler le poids public.

L'année 2018

REMISE EN ETAT DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

La consultation d'architectes est en cours pour une estimation des coûts.
Le cahier des charges sommaire : salle communale au rez-de-chaussée, et appartement à l'étage.



VOIRIE

Les travaux de voiries sont suspendus dans l'attente d'obtention des subventions au titre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux).

Divers

L'APC DE COMPAINS – BIENVENUE A MARTINE

Depuis le 8 novembre 2016, Madame Martine DELMAS s'occupe de l'Agence Postale Communale.

L'Agence Postale Communale de Compains vous propose :

Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres, Carnets de timbres,
- Poste à usage courant,



- Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster unitaire,
- Prêt-à-Poster en lots de 10 et 100,
- Emballages Colissimo,
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.

LES HORAIRES

mardi 13h00 à 18h00
vendredi 8h00 à 13h00

Tél : 04.73.71.21.00



Renseignements et vente de téléphonie

Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération,
- Versements d'espèces sur compte courant postal, livret, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Dépôt de chèques.

L'utilisation de ce service de proximité est gage de son maintien !

LA BIBLIOTHEQUE DE COMPAINS

En partenariat avec le Pôle de Lecture Publique du Massif du Sancy, la bibliothèque de Compains vous accueille à la mairie : le mardi de 13h à 18h et le vendredi de 8h à 13h.

Vous aurez accès à une sélection, régulièrement renouvelée, de livres, bande dessinée, album, cd et dvd.

Il est possible pour les usagers d'emprunter, réserver et rendre les documents dans toutes les structures. La consultation des documents est libre, mais l'emprunt nécessite d'être abonné au PLP. L'abonnement permet d'emprunter, pour une durée déterminée, jusqu'à 14 documents. Tous les documents peuvent faire l'objet d'une

réservation, il suffit d'en faire la demande auprès du personnel de la médiathèque. Les abonnés ont également la possibilité, s'ils disposent d'une adresse électronique, de se rendre sur le site <http://besse.agate-sigb.com/rechercher/portail.php>, de créer un compte lecteur et d'accéder en toute confidentialité à un espace personnalisé (emprunts, réservations, suggestions, historique de prêt).



Cotisation annuelle :

Résidant de la communauté de communes : Adulte : 8,00 € / Enfant : 4,00 €

Résidant hors de la communauté de communes : Adulte : 12,00 € / Enfant : 8,00 € Cotisation mensuelle :

Vacanciers : 5,00 € (+ caution de 50,00 euros)

<http://besse.agate-sigb.com/rechercher/portail.php>

LE SMGF DE COMPAINS

Suite à la démission du Président du SMGF, une réunion de syndicat a eu lieu le 18 octobre 2016.

Aucun membre du syndicat ne souhaite prendre cette responsabilité.

En conséquence la dissolution du syndicat a été votée à l'unanimité le 24 novembre 2016

Le Conseil Municipal lors de la réunion du 18 novembre a voté à l'unanimité la reprise de la gestion forestière par la commune

Une réunion pour le vote du compte administratif a eu lieu le 17 février 2017.

Les délibérations et le vote du compte administratif seront transmis en sous-préfecture, qui devrait prendre l'arrêté de dissolution du Syndicat.

Merci au Président et à tous les membres pour le travail effectué durant 7 années.

LE PETIT MOT DU GDON DE COMPAINS

Le GDON de Compains fusionne avec le FDGDON Intercommunal de Besse. La mairie de Besse met à disposition une secrétaire (Madame BONY Christelle) afin de s'occuper de la partie administrative. Cela nous permet d'être plus efficace. Le décompacteur Actisol est mis à disposition après signature d'une convention entre les

parties. Le gazage des taupes reste cependant indispensable pour faire reculer le campagnol.

Vous pouvez commander vos produits phytosanitaires directement au FDGDON intercommunal après paiement d'une cotisation de 10 € par an.

Bonne saison.

LES ASSOCIATIONS

➤ Sauvegarde du Petit Patrimoine de Compains

Composition du Bureau

Président : Marie-Thérèse VALETTE – Vice-Présidente : Nicole BRUNEIX - Trésorier : Anne CHARBONNEL – Secrétaire : Danièle REBEROL

➤ Club Saint Georges

Composition du Bureau

Président : Rémy PIREYRE – Trésorière et Secrétaire : Paulette VEINRECH

Le club St Georges de Compains a fêté cette année ses 25 ans, à l'issu de notre assemblée générale du 10 Novembre 2016, nous avons organisé un repas froid à la salle des fêtes pour fêter cet évènement.

Les adhérents présents ont contribué en partie à la composition du repas.

Pour clôturer nous avons partagé le gâteau d'anniversaire en levant notre verre à l'amitié.

Nous souhaitons longue vie au club...



Nous vous rappelons que les 2ème jeudi de chaque mois "sauf Juillet, Aout" nous nous réunissons à la salle des fêtes de Compains à partir de 14 heures, un après-midi récréatif avec belote, jeux divers de société, ou simplement discuter ensemble autour d'un petit goûter selon les mois (bûches de Noel, galettes, crêpes, bugnes, gâteaux d'anniversaire, etc...) en toute convivialité.

Dans l'année nous organisons deux " thé dansant " avec orchestre et deux repas. Nous participons aux différentes activités programmées par le SIVOM.

Si vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre au club. La cotisation annuelle est de 25 euros.

Pour tout renseignement appelez : Rémy PIREYRE ou Paulette VEINRECH au 04.73.71.20 - 06 04.73.71.22.70

➤ Comité des Fêtes

Composition du Bureau

Président : Patrick BOHAUD – Vice-Président : Gaëtan VERDIER - Trésorier : Pierre REBOISSON – Secrétaire : Pauline CLERMONT.

Animations 2016

- 11 septembre : Fête Concours de Pétanque et Animations

Animations 2017

- 25 mars : bal avec « SPE »
- 21 juillet : feu d'artifice et bal avec « SPE »
- Fête de Compains : 2 septembre.

➤ Les Petits Montagnards

Composition du Bureau

Présidente : Anne CHARBONNEL - Trésorière : Alexandrine MOREAU – Trésorière Adjointe : Maryline BOUDON – Secrétaire : Cécile DRUEZ – Secrétaire adjointe : Sophie VERDIER

Animations 2017

- 22 avril : Karaoké et repas,
- 30 juin : fête de fin d'année scolaire.

➤ Les Amis du Foirail

Composition du Bureau

Présidente : Monique LENEGRE – Vice-Président : Patrick BOYER - Trésorière : Anne LARNAUDIE – Trésorière Adjointe : Fabienne CHANET – Secrétaire : Henri VALETTE – Secrétaire adjointe : Nathalie BOYER

Animations 2017

- 24 juin : bal à Brion
- 22 juillet : vide grenier à Brion
- 7 août : marché de pays à Brion

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Depuis le 15 janvier 2017, l'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination,
- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire (disponible sur www.service-public.fr) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale,
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire : carte d'identité ou passeport.

Les usagers concernés devront donc produire eux-mêmes ces documents utiles.

Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire.

Solidarité Paysans en Auvergne
 Maison des Paysans—MARMILHAT
 63370 LEMPDES
 speaurv@gmail.com
 04.73.14.36.10



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier au colloque régional,

« Les difficultés en agriculture : mieux les comprendre pour mieux les traiter »

qui se tiendra le **Mardi 21 mars 2017**.

Organisé en partenariat avec nos homologues Rhône-Alpins et VétAgroSup,
 cet événement est destiné aux acteurs des sphères agricole, sociale, études & recherche, juridique et politique,
 Qui s'intéressent aux problématiques actuelles qui touchent les agriculteurs.

Pour participer à cette journée, vous êtes invité-e-s à nous rejoindre

De 9h à 17h au **Campus VetagroSup, Lempdes** (Amphithéâtre DARPOUX).

Merci de confirmer votre présence par tél ou mail avant le 1er mars 2017

Veuillez trouver au dos, le programme détaillé de l'évènement.

Programme de la journée

9h00-9h20	Accueil des participants
9h20- 9h45	Introduction
9h45-12h45	« Etat des lieux des difficultés actuelles chez les agriculteurs d'un point de vue économique, conjoncturel, psycho-social » <u>Intervenants :</u> Eclairage sur les difficultés économiques et conjoncturelles Nathalie Velay , <i>Chargée de mission au Centre d'économie Rurale Massif central</i> Trajectoires de vulnérabilité et de résilience des agriculteurs en difficultés Elisabeth Saint-Guily , <i>Thésarde en économie rurale, GRECAT</i> Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance Véronique Loizel , <i>Chargée d'étude en santé publique</i> <u>Animateur des échanges:</u> Sophie Bergot , <i>journaliste à la France Agricole.</i>
13h00-14h00	Pause repas
14h15-14h45	Présentation des dispositifs d'accompagnement des agriculteurs en difficulté existants en Auvergne par les étudiants de VétagroSup
14h45 – 15h45	Comment traiter les difficultés économiques ? L'intérêt des procédures collectives. Par Léonie Lombardo , <i>juriste spécialisée du réseau Solidarité Paysans.</i>
16h00- 17h00	Comment favoriser le rebond et identifier les leviers d'amélioration ? L'approche de l'ergonomie Par Maryline Mallot , <i>ergonome, Cabinet MB2 Conseil.</i>
17h00- 17h30	Conclusion des interventions

PROGRAMME ANIMATION 2017 - SIVOM DE BESSE

- **Voyage** de 4 jours à Bordeaux, Arcachon, St Emilion, Périgueux, du 30 mai au 02 juin 2017. Transport à la charge du Sivom et séjour à la charge des participants ;
- 5 séances gratuites d'**Aquagym** en juin 2017 à la piscine de Super-Besse (les jours seront fixés avec le maître-nageur après les vacances de février);
- Sortie «**Cinéma et visite guidée de la cité médiévale de Besse**», le mardi 4 juillet 2017. Service de car gratuit (entrée de 4 € à la charge du bénéficiaire) ;
- **Foire de Brion** » le 14 septembre 2017 avec casse-croûte dans les burons, service de car 3 € par personne (repas à la charge du bénéficiaire) ;
- Une sortie au «**Sommet de l'élevage**» à la Grande Halle d'Auvergne, 1^{ère} semaine d'octobre, service de car 3 €/pers ;
- Une animation gratuite «**belote**» les mardis sur les communes de **St Diéry le 3/10, Compains le 10/10, St Genès Champespe le 17/10, le Vernet Ste Marguerite le 24/10 et la finale à Besse le 31/10/2017** ;
- Une sortie sur Clermont Ferrand «**Marché de Noël**» mi-décembre, service de car 3 € par personne.

ACTION GRATUITE DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION CIBLEE SUR LES CONDUCTEURS SENIORS DU TERRITOIRE

Le SIVOM du Pays de Besse Cézallier Sancy organise avec le Pôle Sécurité Routière de la DDPP63 une action gratuite, de sensibilisation et de formation ciblée sur les conducteurs Séniors du territoire. Cette action se décompose en 2 phases : une phase théorique et une phase pratique.

■ La phase théorique :

D'une durée de 3 heures elle permettra aux participants de :

- Réviser le code de la route et en particulier les nouveaux panneaux et même réaliser un test,
- Se perfectionner dans le franchissement des ronds-points,
- Tester le temps de réaction,
- Mieux connaître les nouvelles aides à la conduite telles que l'ABS, l'ESP...,
- Apprendre à rédiger un constat amiable,
- Tester grâce à un dispositif les effets de prise de médicament...,

2 séances sont prévues le 11 avril 2017 soit de 9h00 à 12h00, soit de 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes de la mairie de Besse et St Anastaise.

Les séances sont ouvertes aux conducteurs de plus de 60 ans. Chaque séance accueillera 20 participants maximum.

■ La phase pratique :

D'une durée d'une heure. A l'issue de chaque séance, il sera remis, à tous ceux qui le souhaitent, un bon pour suivre une heure de conduite dans une auto-école partenaire. Ce cours sera gratuit.

Inscriptions : SIVOM de Besse - Nathalie CHOMETTE - 04.73.79.52.82

LA MOTTE DE BRION

Par arrêté préfectoral n°16-518 du 5 décembre 2016, est inscrite au titre des monuments historiques la motte castrale de Brion située sur les parcelles n° 31, 51 et 72 figurant au cadastre section ZO.





INTERNET ET ORANGE

En date du 25 octobre 2016, nous avons fait parvenir à la Sous-Préfecture d'Issoire et au service Orange, un courrier concernant le dysfonctionnement récurrent sur toute la commune de Compains. Voici ci-dessous le retour d'Orange.

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 25 octobre 2016, j'ai plaisir de vous faire part des évolutions suivantes :

Le Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) qui dessert la commune de Compains est actuellement desservi par un câble cuivre. Dans le cadre des opérations prévues pour permettre l'évolution des débits disponibles et d'améliorer la qualité de service, nous étudions la possibilité de réaliser un câble fibre optique pour desservir ce NRA en 2017.

Le trafic adsl sur le NRA de Compains connaît une augmentation forte en 2016 ce qui explique des ralentissements par moment du réseau Haut débit. Cette difficulté serait résolue par la mise en service de ces nouveaux équipements qui permettront de plus aux habitants de Compains de bénéficier de plus de débits au 2^e semestre 2017.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information ou toute précision et je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

WIFI 63



En date du 21 janvier 2016, par délibération, le conseil municipal de Compains décide de proposer à sa population et à ses visiteurs le service de wifi public gratuit en bénéficiant du dispositif départemental WIFI 63 proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en partenariat avec Le Groupe La Poste, avec le soutien de l'association des maires du Puy-de-Dôme.

L'abonnement annuel de 288 € ht pour le premier KIT de base, incluant le service après-vente, sera souscrit auprès de la société Yziact.

Une prise en charge par le Conseil Départemental des frais d'accès au service, soit 250 € ht.

L'Agence Postale Communale de Compains étant éligible au soutien du fonds de Péréquation postal, la commune a obtenu la dotation forfaitaire de 800 € auprès de la commission de présence postale territoriale.

Comment se connecter ?

Grâce à deux bornes installées sur le bâtiment de la mairie, vous pouvez profiter (dans un rayon de 50 mètres environ autour de la mairie) d'une connexion gratuite à internet depuis un smartphone, une tablette numérique, ou un ordinateur portable.

Connexion automatique à proximité de tous les points Wifi 63

Chaque utilisateur est invité à remplir un formulaire lors de la première connexion. Il recevra ensuite un mail l'invitant à confirmer sa démarche dans les 15 minutes. L'authentification se fait ensuite automatiquement, dès lors que l'on se trouve à proximité d'un point Wifi 63, quelque soit la commune équipée par ce dispositif.

LA POPULATION

Populations légales au 1^{er} janvier 2014 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017
(source insee décembre 2016)

Population totale : 126



Voici le nouveau plan de déploiement pour la commune suite à la fermeture du centre d'Egliseneuve d'Entraigues.

RANG 1	RANG 2	RANG 3	RANG 4	RANG 5	RANG 6
BESSE	ST GENES CHAMPESPE	MUROL	PICHERANDE	CONDAT (15)	ST NECTAIRE

RTE (Réseau de Transport d'Electricité)



AVIS : Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage, d'abattage et de girobroyage nécessaires à l'entretien de(s) ligne(s) électrique(s) : 90 kV COINDRE – SUPER BESSE vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 05 mars 2017 pour une durée de travaux allant jusqu'à 6 mois.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise : CORREZE ELAGAGE - Saint-Adrian 19000 Tulle
Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tous les règlements des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : M AKKAOUI Mimounn – tél 06.84.37.91.97. En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser à : RTE – Centre de Maintenance de Toulouse - GMR Massif Central Ouest - 5 rue Lavoisier – CS 60401 – 15004 Aurillac Cedex - Tél 04.71.63.99.00

infos

MAIRIE

tél 04.73.71.21.43

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00
Henri VALETTE : 06.11.95.53.44

Responsable du déneigement :

Jérôme GAY : 06.15.51.36.56

Ouverture secrétariat de Mairie :

mardi : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00
jeudi : 8h – 12h30
vendredi : 8h00 à 13h00

Email : mairie.compains@wanadoo.fr
Site : www.compains.fr

AGENCE POSTALE

tél 04.73.71.21.00

Ouverture :

mardi : 13h00 – 18h00
vendredi : 8h00 à 13h00

DECES 2016

Mme GAY (née REDON) Marie Joséphe, Augustine,
Née le 11 janvier 1934 à Compains
Décédée le 04 février 2016 à Besse et St Anastaise

Mme RABANY (née GOUNICHE) Maria, Paulette
Née le 05 janvier 1932 à Compains
Décédée le 12 février 2016 à Clermont-Ferrand

Mr CHABAUD Roger, Antoine, Eugène
Né le 17 février 1927 à Compains
Décédé le 03 mars 2016 à Chamalières

Mr CHANET René, Alain, François
Né le 04 avril 1952 à Compains
Décédé le 10 mars 2016 à Chatel Guyon

Mme GUILLAUME (née MAZEYRAT) Marie
Née le 22 juillet 1919 à Compains
Décédée le 21 mars 2016 à Cournon d'Auvergne

Mr LAPORTE Jean, Francis
Né le 30 août 1932 à Compains
Décédé le 6 juillet 2016 à Saint Saturnin

Mr BOHAUD Louis, Jean, André
Né le 05 décembre 1931 à Compains
Décédé le 29 août 2016 à Valbeileix

Mr GREGUT André, Jules, Gilbert
Né le 06 mai 1936 à Compains
Décédé le 01 septembre 2016 à Issoire

Mr VEREME Paul, André
Né le 17 juillet 1942 à Marchastel (Cantal)
Décédé le 24 décembre 2016 à Issoire